



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

**Protection du captage d'eau potable de Chey : échange de parcelles  
entre la Ville et Monsieur LANGLAIS**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Adjoint :***

Mlle Fabienne RAVENEAU

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Protection du captage d'eau potable de Chey : échange de parcelles entre la Ville et Monsieur LANGLAIS**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la protection du périmètre de la ressource en eau potable de secours de Chey, qui nécessite d'installer une clôture et des équipements complémentaires (différentes chambres des vannes en relation avec le refoulement de la station du Vivier, recusement d'un forage), la Ville a pris contact avec le propriétaire du terrain, Monsieur LANGLAIS Didier.

Un accord est intervenu avec ce dernier portant sur l'échange de parcelles suivant :

1 – cession par M. LANGLAIS à la Ville de Niort : une parcelle de 42 a 68 ca cadastrée section YY n° 71 ;

2 – cession par la Ville de Niort à Monsieur LANGLAIS : une parcelle de terrain cadastrée section YY n° 7 d'1 ha 30 a 53 ca.

La parcelle cédée par Monsieur LANGLAIS à la Ville, située en zone NC du Plan d'Occupation des Sols, à vocation céréalière, de bonne qualité, bénéficie d'un système d'irrigation enfoui ; celle cédée par la Ville à l'intéressé, située en zone NDi, de catégorie moyenne, est une prairie naturelle. Chacune a été estimée par le service du Domaine à 2 000 €.

L'échange intervient donc sans soulte.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange de parcelles ci-dessus décrit aux conditions exposées, qui a fait l'objet d'une promesse d'échange ;

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville, budget eau – chapitre 21 – compte 211.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)